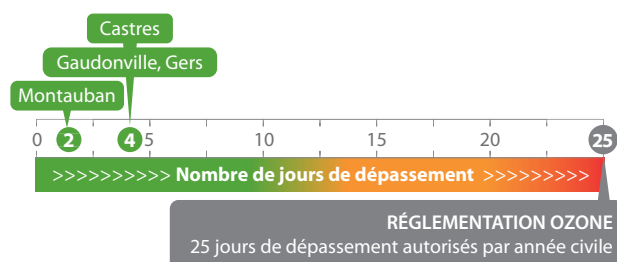


Suivi des valeurs réglementaires 2013 en région Midi-Pyrénées

Au 30 juin 2013, plusieurs stations de qualité de l'air de l'ORAMIP ont enregistré des dépassements de seuils réglementaires. Ces dépassements ont entraîné le déclenchement de la procédure d'information et de recommandation pour les particules inférieures à 10 microns (PM10) à 9 reprises depuis le début de l'année.

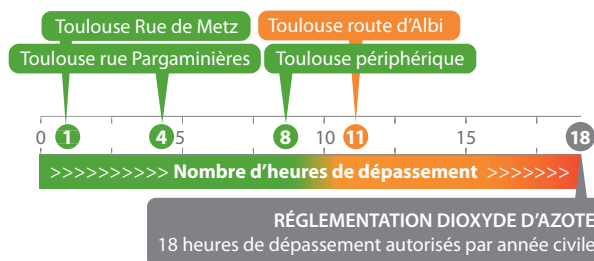
→ Historique des procédures sur <http://www.oramip.org/oramip/historique>

OZONE Situation en Midi-Pyrénées par rapport à la valeur cible



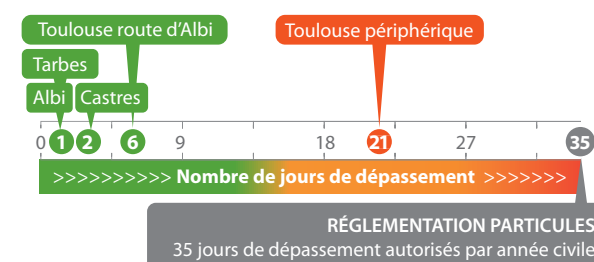
Ozone (O₃) : décompte du nombre d'heures de dépassement de la valeur cible pour la protection de la santé fixée à 120 microgrammes / m³ sur 8 heures sachant que la réglementation autorise 25 jours de dépassement de cette valeur par année civile.

DIOXYDE D'AZOTE Situation en Midi-Pyrénées par rapport à la valeur limite



Dioxyde d'azote (NO₂) : décompte du nombre d'heures de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé fixée à 200 microgrammes / m³ sur 1 heure sachant que la réglementation autorise 18 heures de dépassement de cette valeur sur l'année civile.

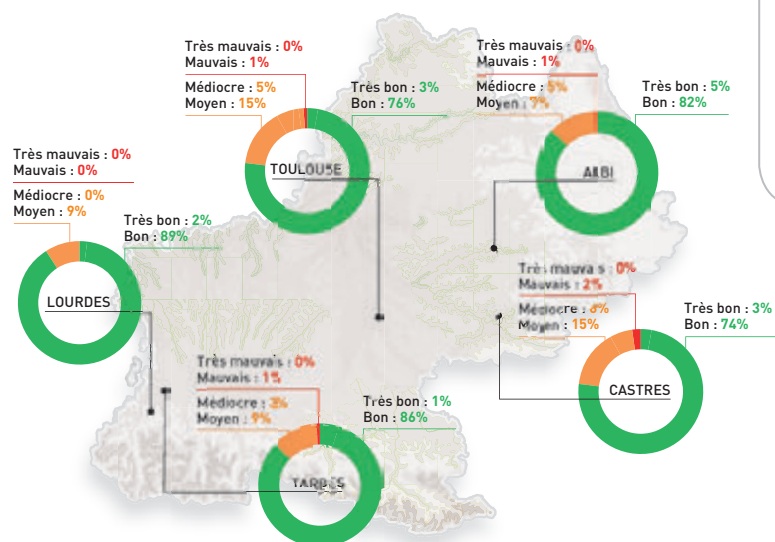
PARTICULES PM10 Situation en Midi-Pyrénées par rapport à la valeur limite



Particules en suspension inférieures à 10 microns (PM10) : décompte du nombre de jours de dépassement de la valeur limite fixée à 50 microgrammes / m³ sur 24 heures sachant que la réglementation autorise 35 jours de dépassement de cette valeur sur l'année civile.

Indices de qualité de l'air

Les indices sont restés majoritairement bons au cours de ce 1^{er} semestre 2013. La proportion d'indices "très bons" à "bons" représente, selon les agglomérations, entre 77% et 91% des journées du 1^{er} semestre de l'année.



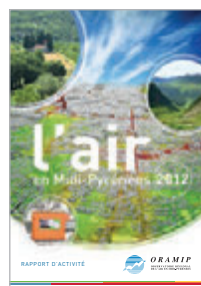
L'air en Midi-Pyrénées en 2012

Le rapport d'activité 2012 de l'association est en ligne: retrouvez les événements qui ont marqué la vie de l'association en 2012, le bilan régional de qualité de l'air et le bilan départemental pour chacun des 8 départements de Midi-Pyrénées, les statistiques par polluant et par station, les perspectives 2013...

À feuilleter et télécharger sur : www.oramip.org

Pour recevoir l'indice de qualité de l'air de votre commune, abonnez-vous gratuitement :

www.oramip.org



- ORAMIP INFOS - LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
- est édité par l'ORAMIP, Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées
- 19 avenue Clément Ader - 31770 COLOMIERS
- Tél. : 05 61 15 42 46 / Fax : 05 61 15 49 03
- E-mail : contact@oramip.org
- Internet : www.oramip.org
- N° ISSN : 1634-5517.
- Tirage : 3 700 ex.
- Dépôt légal : à parution. Publication non rediffusée en cas de données invalidées.
- LIGNE AIR SANTÉ : Tél. 05 61 77 94 44.
- DIRECTRICE DE PUBLICATION
- Régine LANGE, Présidente de l'ORAMIP
- CONTENU RÉDACTIONNEL : ORAMIP
- CONCEPTION-RÉALISATION
- Agence Yapak - 05 34 45 59 00
- CRÉDITS PHOTOS : SHUTTERSTOCK - ORAMIP / Couverture : Luchon
- - Thierry PIERCIE DU SERT
- IMPRIMÉ EN FRANCE PAR INDIKA
- sur papier 100% recyclé avec des encres à base végétale - label Imprim'Vert, certification ISO 14001.



ORAMIP INFOS LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

N°113

2^{ÈME} TRIMESTRE 2013

ÉDITORIAL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU DE L'ORAMIP RENOUVELÉS



Régine LANGE

Présidente de l'ORAMIP
Présidente d'ATMO France,
Fédération nationale des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air,
Adjointe au Maire de Toulouse en charge du développement durable,
Déléguée à la communauté urbaine de Toulouse Métropole

Au cours de l'Assemblée Générale de l'association qui s'est tenue le 26 juin 2013 à l'Espace EDF Bazacle, le Conseil d'administration de l'association a été renouvelé. La société UMICORE, l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Midi-Pyrénées (ADAM) et le professeur Alain DIDIER, chef de service pneumologie allergologie à l'Hôpital Larrey, rejoignent le Conseil d'administration de l'ORAMIP.

l'environnement est en cours de réaménagement. À Lourdes, pour les mêmes raisons, la station du boulevard Paradis sera déplacée. Enfin, deux actions d'ampleur seront initiées cette année: une vaste étude avec plus de 200 points de mesure pour actualiser la cartographie 1991-1996-2006 du dioxyde d'azote sur l'agglomération toulousaine et un partenariat avec le Conseil Général du Gers pour le suivi des pesticides.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai été réélue à la Présidence de l'ORAMIP pour un deuxième mandat de trois ans. Thierry ALLONCLE, VEOLIA Environnement, et Bernard DUCHENE, personnalité qualifiée, entrent au Bureau de l'association en tant qu'assesseurs avec l'ADEME. Ils rejoignent Bruno MAGIMEL, EDF, trésorier, José CAMBOU, personnalité qualifiée, vice-présidente tout comme Thierry SUAUD, Conseiller Régional Midi-Pyrénées. La DREAL reste secrétaire de l'association.

Ce programme d'actions vise à ajuster les modélisations et les prévisions, à évaluer l'exposition des populations et à situer le niveau de pollution régionale au regard des normes européennes.

L'ORAMIP EN ROUTE VERS UN CHANGEMENT DE NOM

L'Assemblée Générale a validé à l'unanimité les principes de changement de nom de la structure : "ATMO Midi-Pyrénées" succédera à "ORAMIP". Ce choix s'est opéré dans un souci de cohérence avec le réseau des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air fédérées par ATMO France.

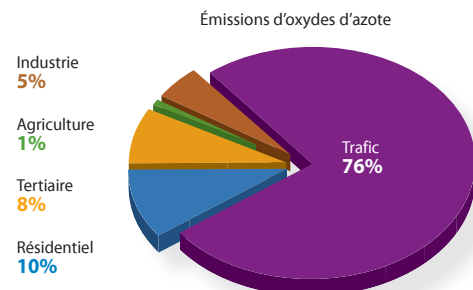
Le programme 2013-2014 de l'ORAMIP met l'accent sur l'amélioration de la couverture du territoire et le suivi des niveaux de pollution en Midi-Pyrénées par rapport aux valeurs réglementaires européennes. Trois départements seront dotés de dispositifs de qualité de l'air : l'Ariège, l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne. Sur l'agglomération toulousaine, après l'installation d'une station à Toulouse route d'Albi, l'ORAMIP remplacera à terme les stations de qualité de l'air des rues Pargaminières et Metz dont

Un travail sur l'évolution des statuts de l'association est à conduire par un groupe de projet constitué de 5 ou 6 membres. Ces statuts renouvés et l'adoption d'ATMO Midi-Pyrénées seront soumis à l'approbation d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra fin 2013 / début 2014.

TRAFIC ROUTIER : SURVEILLANCE RENFORCÉE

Le constat est clair : le trafic routier est la source la plus importante d'émissions d'oxydes d'azote. L'ORAMIP s'est attaché à renforcer sa surveillance en implantant deux nouvelles stations de mesure.

Une part importante de la pollution émise dans les agglomérations de Midi-Pyrénées provient du transport routier. Des campagnes de mesures ont été mises en place en 2012 sur les axes les plus circulés pour adapter le dispositif de surveillance, dès 2013, dans les agglomérations de Toulouse et d'Albi.



Sur les 118 communes du territoire de l'agglomération toulousaine, 76% des oxydes d'azote émis proviennent du trafic routier.

Un dispositif temporaire à Albi

Depuis plusieurs mois, l'ORAMIP a installé un dispositif temporaire de mesure de la qualité de l'air à Albi, boulevard Gambetta, afin d'évaluer les niveaux de concentration en particules en suspension inférieures à 10 et à 2,5 microns. L'objectif de cette campagne est de rechercher un nouveau site de mesure de typologie «trafic» et de répondre ainsi aux exigences nationales et européennes d'évaluation de la qualité de l'air.



Les niveaux de concentration de ces polluants sont comparés aux seuils réglementaires et à ceux observés sur le reste du réseau de mesures de l'ORAMIP. La décision de pérenniser ce site sera prise avant la fin de l'année 2013.

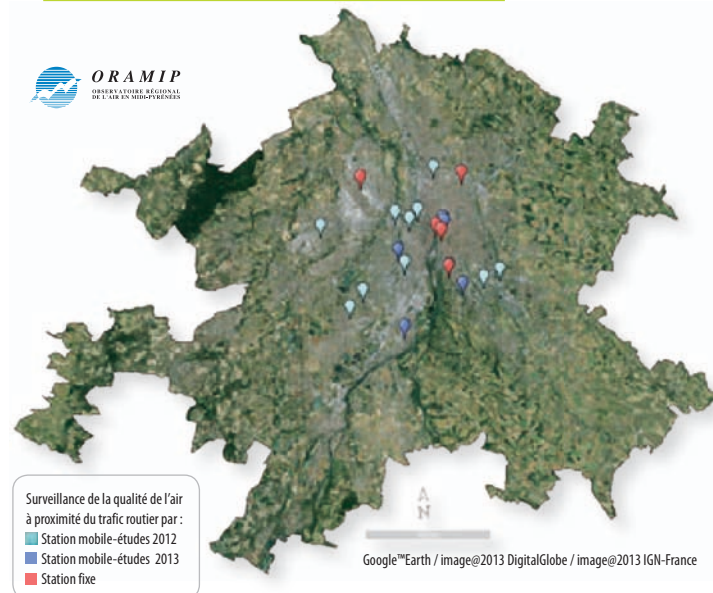
Une nouvelle station à Toulouse

Grâce à la piétonnisation dans l'hyper centre de Toulouse, rue Pargaminières où une station de qualité de l'air est installée, l'ORAMIP constate, depuis plusieurs mois, une nette baisse de la pollution de l'air. Les niveaux de concentration en dioxyde d'azote et en benzène sont en baisse, respectivement de 40% et de 32%, en 2012 par rapport à 2011.



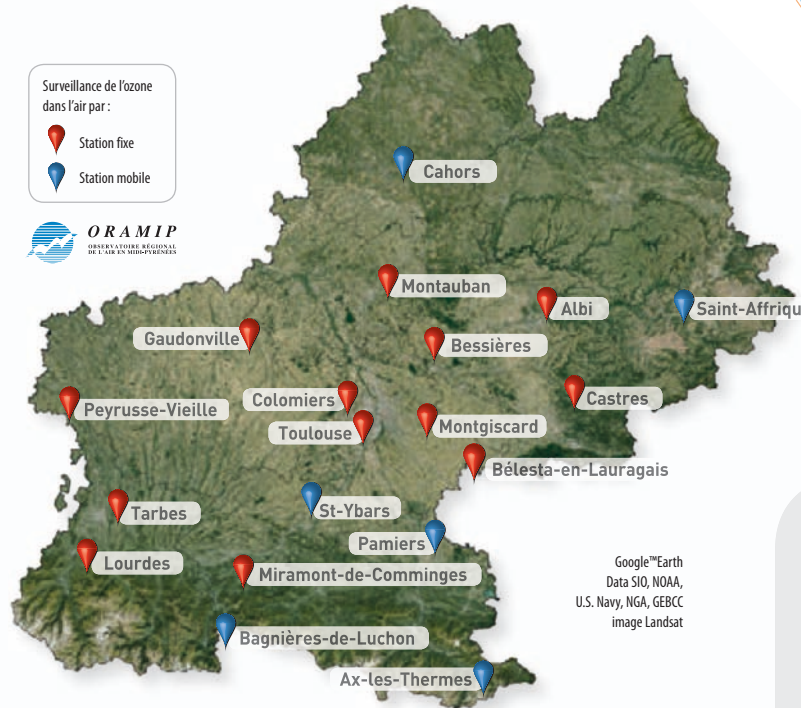
Depuis le début de l'année 2013, une nouvelle station de mesure de la pollution de l'air a été installée le long de la route d'Albi à Toulouse. Ce dispositif permet d'évaluer l'exposition aux particules en suspension inférieures à 10 et à 2,5 microns

Suivi de la pollution de l'air à proximité du trafic routier sur la grande agglomération toulousaine



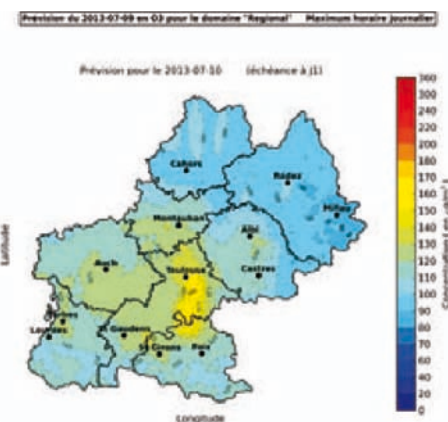
L'OZONE, UN POLLUANT ESTIVAL

L'ORAMIP complète son dispositif de surveillance de l'ozone pour cet été 2013, comme en 2012. Des cartes de prévision toujours plus précises sont mises à la disposition de tous.



Les données de concentration recueillies permettent de valider la qualité des cartes de prévision diffusées quotidiennement et d'évaluer l'exposition des populations et des écosystèmes à l'ozone. Des dispositifs de mesure de l'ozone complètent les stations de Bessières et Miramont-de-Comminges ; des moyens mobiles sont installés sur les communes d'Ax-les-Thermes, de St-Ybars, de Pamiers en Ariège, de Saint-Affrique en Aveyron, de Cahors pour le Lot et de Bagnères-de-Luchon dans les Pyrénées au Sud de la Haute-Garonne. Ces stations de mesure viennent en complément des 11 communes disposant du suivi de l'ozone en continu. Dans le cadre de sa stratégie de surveillance et pour répondre aux exigences européennes, l'ORAMIP utilise également ces campagnes de mesures pour rechercher deux sites de suivi de l'ozone qui devront être installés à partir de 2014.

Retrouvez les prévisions quotidiennes d'ozone en Midi-Pyrénées sur : <http://www.oramip.org/oramip/prevision-aujourd'hui>



Qu'est-ce que l'ozone ?

L'ozone est un polluant dit "secondaire", il se forme à partir de composés issus d'activités humaines telles que les transports, certaines activités industrielles ou de sources naturelles. Ces sources émettent notamment des oxydes d'azote et des composés organiques volatils qui, par réaction photochimique, se transforment en ozone dans l'air, surtout lors des journées chaudes et ensoleillées. La région Midi-Pyrénées est très sensible à l'ozone, les zones en périphérie urbaine et rurale sont principalement concernées par cette pollution. Ce polluant provoque toux, altérations pulmonaires, irritations oculaires.

Bilan complet par station et par polluant sur : <http://www.oramip.org>

Couverture du territoire 1^{er} semestre 2013 - campagnes de mesures

